

Contribution à l'inventaire de la flore sarthoise

Emmanuel FOURNIER*

Le Conservatoire du Patrimoine Naturel Sarthois (C.P.N.S.) s'est investi de manière plus approfondie, à partir de 1996, dans la connaissance des espèces et des milieux du département. Au terme d'une quatrième et avant-dernière saison consacrée principalement à la réalisation de l'inventaire Z.N.I.E.F.F. 2^{ème} génération, mais aussi à la poursuite de l'étude sur les zonages de préemption des futurs Espaces Naturels Sensibles du département et grâce également à diverses autres missions ponctuelles, voici donc l'occasion de faire un nouveau point sur des observations botaniques notables. Ces données ont été collectées par Séverine HUBERT et par moi-même, essentiellement sur les cantons de La Flèche, de Sablé-sur-Sarthe, de la Suze-sur-Sarthe, de Conlie, de Ballon, de Beaumont-sur-Sarthe et ceux concernant l'agglomération mancelle.

Redécouverte

♦ *Narthecium ossifragum*

Cette espèce était considérée comme disparue du département depuis l'éradication de sa dernière station connue dans une petite tourbière des Alpes Mancelles. Elle a toujours été très rare en Sarthe où elle ne fut d'ailleurs signalée que sur cinq communes du quart nord-ouest du département. Ce n'est que le 26 août 1999 que j'ai pu en repérer une abondante population (plus de mille individus largement fructifiés), au sein d'une lande humide probablement très ancienne, en voie de fermeture, juste à l'est de la Basse Lande, sur la commune de Parcé-sur-Sarthe (YT 19). Cette nouvelle localité élargit donc la répartition de ce taxon au sud du département, mais toujours sur sa façade occidentale.

* E. F. : Chargé d'Études au Conservatoire du Patrimoine Naturel Sarthois, 8 ter, rue de Monaco, 72000 LE MANS.

Note : Nomenclature selon M. KERGUÉLEN : *Index synonymique de la flore de France*, version informatisée du 29-11-1995.

♦ ***Erica × watsonii***

Je l'ai vainement recherchée depuis 1996 dans tous les endroits où cohabitaient *Erica tetralix* et *Erica ciliaris* pour enfin confirmer sa présence dans le département cette année. Même site que pour *Narthecium ossifragum*, sur deux m² environ.

♦ ***Salvia officinalis***

Cette plante a été cultivée dans les jardins et paraissait autrefois subspontanée dans quelques localités sarthoises. Découverte au sein de pelouses calcaires et en bordure de chemin au sud-est de la Fontaine Putet, le 3 mai 1999 (commune de Marçon, CN18).

Nouvelles stations d'espèces protégées

♦ ***Cardamine amara***

La découverte de nouvelles localités affirme la présence de cette espèce dans l'ouest de la Sarthe et aux abords de l'agglomération mancelle alors qu'elle était plutôt considérée comme en limite ouest de son aire de répartition dans l'est du département (cette limite se situe en fait en Mayenne). Les populations recensées, parfois très abondantes se situent dans les zones d'atterrissement en bordure de cours d'eau ainsi que dans un bois très marécageux :

- berge ouest de la Vègre au niveau d'un bois se trouvant au nord-est des Treize Vents, en fleurs le 9 avril 1999 (commune d'Avoise, YU 00),
- berge sud de la Sarthe en contrebas de la Tribouillère, non encore fleurie le 31 avril 1999 (commune de Neuville-sur-Sarthe, BP 92),
- en tapis sur la vase, dans les sous-bois inondés d'un taillis de saules, juste à l'est du Gué Perroux, en fleurs le 8 avril 1999 (commune de Saint-Georges-du-Bois, BP 81).

♦ ***Catabrosa aquatica***

La troisième station sarthoise actuellement connue de cette espèce - alors que A. GENTIL (1892-1894) la signalait comme peu commune - s'épanouit dans une prairie marécageuse en bordure ouest de la Fare, 500 m environ au sud de la Chandesaierie, le 17 mai 1999 (commune de Saint-Germain d'Arcé, BN 87).

♦ ***Drosera intermedia***

Deux nouvelles populations de cette plante confirment sa bonne implantation sur le sol sarthois :

- lande humide succédant à la ceinture de *Myrica gale*, juste à l'est de l'Etang d'Oliveau, le 1^{er} juin 1999 (commune de Pontvallain, BN 99),
- plusieurs milliers d'individus tapissant littéralement le fond et les bords d'une série de mares et de pièces d'eau de loisirs en partie exondées, sur substrat sablonneux, au sein d'un environnement forestier dominé par *Pinus pinaster*, 500 m à l'est de Château-Gaillard, le 4 août 1999 (commune de Guécélard, BP 80).

♦ ***Drosera rotundifolia***

Même remarque que pour l'espèce précédente.

- quelques individus seulement en compagnie de *Drosera intermedia* à l'est de Château-Gaillard,

- nouvelle station (une dizaine d'individus à l'état de rosette) au sein du secteur de landes et de marais à *Schoenus nigricans* et à *Cladium mariscus* entre les Guillardières et le Gué de l'Aune, plus exactement au sud-ouest et à 500 m de la Foucherie (étang), le 2 mai 1999 (commune de Pontvallain, BN 99),

- plusieurs populations au sein d'un réseau de fossés de drainage dans les pinèdes du bois de Saint-Hubert, à l'ouest (200 m) et au sud-ouest (600 m) du lieu-dit "Saint-Hubert", les 6 et 10 août 1999 (communes de Parigné-le-Pôlin et d'Yvré-le-Pôlin, BP 80).

♦ *Eriophorum latifolium*

Nouvelle station (une dizaine de pieds fructifiés) au sein des prairies neutro-alcalines situées dans la vallée du ruisseau du Gué Cartrain, au sud-est de l'étang du Petit Buisson, non loin de celle recensée l'année précédente, le 1^{er} juillet 1999 (commune de La Flèche, YT 28).

♦ *Genista pilosa* subsp. *pilosa*

Trois journées de prospections m'ont permis de recenser sept stations de cette espèce, éparpillées dans les bois de Saint-Hubert et du Bouvray, où elle ne fut jamais signalée. Cette population très diffuse, jamais fournie, se rencontre ici dans les sous-bois de callune des vastes pinèdes à pin maritime. Tous les individus ont été observés fleuris entre le 28 et le 30 avril 1999, sur les communes de Parigné-le-Pôlin et d'Yvré-le-Pôlin (BP 80) dans un polygone ayant pour côtés le Carrefour des Cinq Chemins, la Lande de Chouanne, la Patouillère et la Drugeonnière.

♦ *Halimium lasianthum* subsp. *alyssoides*

Lambeaux de landes xérothermophiles au sein de zones anthropisées de plus en plus exiguës (pinèdes, pelouses, landes sèches, jardins particuliers, lotissements, talus, accotements) constituent l'habitat de cet hélianthème dont les principaux foyers sarthois se situent au sud du Mans, sur et aux alentours de l'aérodrome et aux abords de la RN 23, entre le Tertre Rouge et le sud du Bois de Changé.

Nouvelles stations :

- bord est du chemin menant au Tertre Blanc à partir de la D 32, en lisière de pinède, le 11 mai 1999 (commune de Saint-Mars d'Outillé, vu par Séverine HUBERT et par Bernard TILLY, BP 90),

- bords d'une petite route rejoignant presque un rond point situé sur la N 23, juste au sud-ouest du Veau, le 23 août 1999 (commune de Moncé-en-Belin, BP 80),

- accotement ouest de la ligne droite des Hunaudières (N 138), 300 m au nord du Virage de Mulsanne, le 30 septembre 1999 (commune de Mulsanne, BP 91),

- milieux cités ci-dessus dans le triangle formé par la N 23, la D 142 et le chemin passant par les Epinettes et reliant ces deux routes, le 29 juin 1999 (commune du Mans, BP 91),

- accotements et talus en lisière de pinèdes, sur un réseau de routes et chemins situés entre la N 138 et la D 142, aux alentours et entre les lieux-dits suivants : la Chênevaissière, la Chesnaie et le Mortier, le 29 juin 1999 (commune de Ruaudin, BP 91),

- partie du GR 36 (bords de route) entre le Circuit Bugatti et le centre équestre, population peu abondante décelée le 28 juin 1999 (commune du Mans, BP 91),

- pelouse sablonneuse et bord de route à hauteur de la Lande du Camp, 200 à 300 m à l'ouest de la N 138, le 3 mars 2000, (commune du Mans, BP 91).

Précisions sur le foyer connu :

- milieux cités ci-dessus entre le Fouillet et le Virage du Tertre Rouge, notamment le long des deux routes longeant la N 23 entre ces deux lieux-dits, ainsi qu'au sommet de la butte du Virage du Tertre Rouge, à proximité du GR 36. La population abondante y était bien fleurie le 3 juin 1999 (commune du Mans, BP 91),

- présent à l'état diffus dans les pinèdes et les landes sèches du Bois de Changé, aux alentours du GR 36, entre la N 23, les Etangs Chauds et les Ravalières. Nombreux individus (plusieurs milliers) fleuris le 30 juin 1999 (communes du Mans et de Changé, BP 91).

♦ *Juncus anceps*

Les découvertes de cette année portent à sept le nombre de stations de ce jonc observées en Sarthe depuis 1980, certaines n'ayant d'ailleurs pas été revues dernièrement. Toutes les nouvelles stations se sont développées sur les berges de plans d'eau et d'étangs, sur substrat sablonneux à argileux, souvent en compagnie d'espèces du même genre :

- quelques individus sénescents sur la berge sud-ouest d'un étang jouxtant la D 138, juste à l'est du Fourneau, le 27 juillet 1999 (commune de Bazouges-sur-le-Loir, YT 18),

- plusieurs dizaines d'individus (en fleurs et en fruits) sur la berge ouest du plus grand des deux étangs se trouvant un peu plus de 300 m à l'est - nord-est de la Bredinière, le 27 juillet 1999 (commune de Thorée-les-Pins, YT 28),

- plusieurs dizaines d'individus (en fleurs et en fruits) sur la berge nord de l'étang situé 500 m à l'ouest de la Nousillière, le 25 août 1999 (commune de Louailles, YT 09),

- quelques individus sénescents présents sur la berge sud et au niveau de l'extrémité nord-est de l'étang jouxtant la D 104, 1 km au sud-est de la Roirie, le 2 septembre 1999 (commune de La Flèche, YT 28). Cette dernière station est d'apparition récente, l'étang ayant récemment subi d'importants travaux de réaménagements.

Ce taxon est donc, en l'état actuel des connaissances, strictement cantonné dans le sud-ouest du département, et notamment dans la vallée du Loir.

♦ *Juncus squarrosus*

- bordure d'un chemin passant environ à 250 m de la pointe sud de l'étang situé à l'est d'Oliveau, non loin du point coté 53 m, le 5 avril 1999 (commune de Pontvallain, BN 99),

- secteur de pinède sur podzsol hydromorphe, récemment déboisé juste à l'est de la Martinière, à proximité du chemin longeant le ruisseau des Fillières. Plusieurs centaines de pieds au stade de rosette, le 5 mai 1999 (commune d'Yvré-le-Pôlin, BP 80),

- partie du chemin communal (et ses alentours) reliant le Pont au Gué de l'Aune, comprise entre les points cotés 57 et 58 m, sur une centaine de mètres,

le 1^{er} juin 1999 (commune de Pontvallain, BN 99). Moins de cent individus en fleurs sur substrat sablonneux,

- forte population au sein du secteur de pinèdes plus ou moins hydromorphes (dont certaines furent récemment incendiées), de landes rases, de pièces d'eau de loisirs et leurs abords, dénommé la Lande des Soucis, au nord de la Hamelinière, le 30 juillet 1999 (commune de Saint-Jean-de-la-Motte, BN 89). Cette espèce y avait été signalée de longue date (cf. GENTIL) et fut retrouvée il y a quelques années non loin de là, aux abords des menhirs "la Pierre Potelée" et "les Pierres Mère et Fille". Le jonc squarreux est l'une des rares plantes à s'être maintenue au niveau des zones incendiées, paraissant même plus vigoureux que d'accoutumée. Observé à tous les stades de développement,

- moins de cinq individus en pleine floraison sur la lande maintenue rase bordant une pièce d'eau toute en longueur située 500 m au sud-ouest de Malidor, en bordure d'un chemin joignant la N 23 à hauteur du Vivier, le 4 août 1999 (commune de Guécelard, BP 80),

- observé telle une espèce du *Littorellion uniflorae* (!), sur la berge sud de l'étang se trouvant à 1 km à l'est et légèrement au sud de la Guibonnière, le 2 août 1999 (commune de La Flèche, YT 28).

♦ *Lupinus angustifolius* subsp. *reticulatus*

Les trois populations trouvées confirment le maintien de cette espèce sur la commune de La Flèche où GENTIL la mentionnait déjà en deux endroits, sites dans lesquels elle s'est d'ailleurs maintenue :

- moins de dix individus sénescents au sein d'une pelouse sablonneuse jouxtant le Vau, juste à son nord-est, non loin de la D 104, le 4 mai 1999 (commune de La Flèche, YT 28),

- moins de dix individus en fleurs sur des lambeaux de pelouse sablonneuse au milieu d'une piste équestre au nord-est de Beauregard, YT 28,

- zone de pelouses sablonneuses se situant entre la D 306 et le Grand Ruigné, à l'est de la Biennerie, YT 28. Il s'agit là de la plus belle population actuellement connue dans le département avec plusieurs dizaines d'individus.

♦ *Ornithopus compressus*

Les prospections furent très fructueuses cette année et confirment la bonne implantation de cette espèce dans la vallée du Loir, de Bazouges-sur-le-Loir à La Flèche. Dans cette dernière commune, la plante fut signalée à la fin du XIX^{ème} siècle dans un secteur allant de Sainte-Colombe au Tertre Rouge ; elle s'y maintient toujours en maints endroits. Toutes les populations recensées cette année étaient en pleine floraison lors de leur découverte, entre le 4 mai et le 20 mai 1999 :

- bas-côté nord-ouest de la petite route reliant la Peuverie vers les Huberdières, en lisière d'une plantation de résineux (commune de La Flèche, YT 28),

- pelouse sablonneuse plus ou moins humide située dans un champ en jachère, au sud-ouest d'un petit carrefour entre la route allant à Cré-sur-Loir et celle reliant la Guignardière au Pressoir (commune de Cré-sur-Loir, YT 18),

- zone de pelouses sablonneuses se situant entre la D 306 et le Grand Ruigné, à l'est de la Biennerie (commune de La Flèche, YT 28), très belle population,

- lambeaux de pelouse sablonneuse au milieu d'une piste équestre au nord-est de Beauregard (commune de La Flèche, YT 18),

- pelouses sablonneuses et talus en bordure de la D 104, situés entre le Vau et le petit carrefour se trouvant 300 m au sud de la Bellangerie (commune de La Flèche, YT 28),

- talus et terre-plein sablonneux au niveau d'un petit carrefour entre la D 37 et la petite route desservant la commune de Cré-sur-Loir et passant par les Broses (commune de La Flèche, YT 18),

- plusieurs dizaines d'individus dans une friche sablonneuse colonisée par *Ulex europaeus*, au nord de l'aérodrome La Flèche - Thorée-les-Pins et au sud-est de Leuray (commune de La Flèche, YT 28/BN 78),

- parcelle sablonneuse se situant juste au nord de la Devallière et jouxtant un chemin d'exploitation partant de la D 306 en direction du Loir et passant entre la Devallière et la Porchonnière (commune de La Flèche, YT 28),

- grande parcelle sablonneuse occupée par une piste équestre désaffectée, localisée 600 à 700 m à l'ouest et légèrement au nord des Moulins Neufs, en lisière du Bois de la Barbée (commune de Bazouges-sur-le-Loir, YT 18),

- abords du chemin coupant transversalement une autre parcelle sablonneuse à moitié mise en culture (maïs) jouxtant le même bois, 800 à 900 m à l'ouest des Moulins Neufs, YT 18,

- friche sablonneuse, à l'est de la route joignant la Guignardièrre aux Fontenis, le gros de la population se trouvant à proximité de l'angle formé par la route (commune de La Flèche, YT 18),

- pelouse sablonneuse attenante aux Grands Bois, en lisière d'un petit bois et le long de la route desservant Cré-sur-Loir (commune de La Flèche, YT 18),

- talus et bords de route à hauteur de l'intersection entre la D 306 et la D 37, à l'ouest de Tournebride, notamment dans le quart sud-ouest du carrefour (commune de La Flèche, YT 18),

- population située entre 100 et 200 m à l'est de la Cour, aux abords de la petite route (accotements et pelouses limitrophes) formant un rectangle avec la D 306 au sud de la Porchonnière (commune de La Flèche, YT 28),

- secteur nord-ouest de la grande parcelle sablonneuse située entre la Boutonnière et Leuray (commune de La Flèche, YT 28),

- observé en 1996 aux alentours du camp gallo-romain d'Aubigné-Racan, au nord de la D 305 (BN 98).

♦ *Ornithopus pinnatus*

Bien que présentant une écologie semblable à celle de l'espèce précédente, cette plante paraît beaucoup plus rare dans notre département, comme le remarquait déjà A. GENTIL (1892-1894). Arrivant en limite nord de son aire de répartition en Sarthe, elle ne fut retrouvée qu'en 1998 par G. HUNAULT et A. LAUNAY à Fercé-sur-Sarthe. Trois nouvelles stations méritent d'être signalées :

- quelques dizaines d'individus fleuris au sein d'une pelouse sablonneuse plus ou moins humide située dans un champ en jachère, au sud-ouest d'un petit carrefour entre la route allant à Cré-sur-Loir et celle reliant la Guignardièrre au Pressoir, le 4 mai 1999 (commune de Cré-sur-Loir, YT 18),

- quelques individus sur un talus et un terre-plein sablonneux au niveau d'un petit carrefour entre la D 37 et la petite route desservant la commune de Cré-sur-Loir et passant par les Brosses, même date (commune de La Flèche, YT18),

- moins de cinq pieds fleuris installés dans une friche sablonneuse, à l'est de la route joignant la Guignardièrre aux Fontenis, à mi-chemin entre ces deux lieux-dits, le 19 mai 1999 (commune de La Flèche, YT 18).

Dans ces trois stations, *Ornithopus pinnatus* pousse toujours en compagnie d'*Ornithopus compressus*.

♦ *Paris quadrifolia*

- petit bois humide, 150 m au sud-ouest de la Petite Maison, le long du ruisseau de la Carrelière, dans un enclos servant de jardin à un cabanon de loisirs, le 13 mai 1997 (commune de Saint-Ulphace, CP 43),

- quelques dizaines d'individus dans un bois de pente bordant la Sarthe au nord-ouest de Beaumortier, 300 à 400 m à l'est du déversoir de Chadenière, le 31 mars 1999 (commune de Saint-Jean-d'Assé, BP 83),

- belle population (individus non fleuris) en divers endroits d'un petit bois humide à marécageux, voisin de l'Océane (Autoroute A 11), traversé par un ruisseau et en partie détruit par la populiculture (on ne peut pas échapper à toutes les menaces !), entre Chante-Merle et Anillé, le 2 avril 1999, là même où l'indiqua GENTIL (1892-1894) un siècle auparavant (commune de Pruillé-le-Chétif, BP 82),

- lisière à l'extrémité sud-est d'un vallon forestier très marécageux, tout près du ruisseau qui le traverse, au sud-est de Châteaubert, (moins de 50 individus non fleuris) le 1^{er} avril 1999 (commune de la Chapelle-Saint-Fray, BP 83).

♦ *Pedicularis palustris*

La vallée du ruisseau du Gué Cartrain accueille certainement le plus gros foyer de cette espèce en Sarthe ; suite aux observations de 1998 la Pédiculaire y a de nouveau été observée en abondance au sein de nouvelles prairies (plusieurs centaines de pieds), à peine fleurie :

- prairie humide plus ou moins tourbeuse, bordée par deux routes, juste à l'ouest de la Maison Noire, le 6 mai 1999 (commune de La Flèche, YT 28),

- prairie tourbeuse jouxtant la D 306, juste à l'ouest de la Boislardière, idem.

♦ *Peucedanum gallicum*

Il trouve son optimum en lisière des forêts acidiphiles, souvent en bordure de route, ne pénétrant que rarement sous le couvert arboré. C'est dans cette situation que je l'ai observé, pas encore totalement défleuri, au bord de la petite route reliant la D 24 à la Roche Davy, à l'ouest et au sud-ouest de Mareil, au niveau du virage, le 24 septembre 1999 (commune de Précigné, YT 09). Cette plante avait déjà été signalée dans la forêt de Pincé (donnée de L. CHEVALLIER reprise par GENTIL 1892-1894).

- quelques dizaines d'individus fructifiés, décelés dans un layon humide traversant une pinède, 500 m à l'ouest de l'Etang, 200 m au sud de la D 305, le 15 septembre 1999 (commune de Savigné-sous-le-Lude, BN 88).

♦ *Pilularia globulifera*

Cette fougère est actuellement signalée sur dix-huit communes sarthoises et se maintient fort bien dans le département. Y serait-elle en voie d'extension ou bien est-ce l'effort de prospection qui permet d'expliquer le recensement de près de vingt-cinq stations en moins de dix ans ?

- l'espèce était connue de l'étang de la Fourche d'Auvours, mais cette zone humide fort intéressante a été en grande partie détruite (puis réaménagée) par les divers travaux routiers et autoroutiers qui s'y sont déroulés, et demeure plus que jamais enclavée entre deux nationales et une bretelle d'autoroute ! J'ai pu y rencontrer la Pilulaire à divers endroits, notamment dans le fond argileux d'un bassin de rétention récent situé en arrière de l'étang. Elle est par contre apparue dans les zones sablonneuses humides récemment décapées, situées en contrebas de la N 157 et de la bretelle d'accès à l'autoroute. Les sporocarpes étaient bien visibles le 29 juin 1999 (commune d'Yvré-l'Evêque, BP 92).

- présente en diverses mares de la forêt de Pincé, la Pilulaire a été découverte sur la berge est de l'étang situé à 700 m au nord-est de Saint-Barthélémy, sur substrat argileux, le 29 juillet 1999 (commune de Précigné, XT 99),

- bien représentée en divers points des berges d'un étang ayant moins d'une dizaine d'années, localisé 500 m au sud du Pavillon de Breslay, sur graviers, le 12 août 1999 (commune de Fercé-sur-Sarthe, YU 20),

- belle population sur la berge nord d'un étang en lisière de forêt, 500 m à l'ouest de la Nousillière, sur substrat argileux, le 25 août 1999 (commune de Louailles, YT 09),

- en divers points des berges sablonneuses sud et en moindre mesure ouest de l'étang jouxtant la D 104, 1 km au sud et légèrement à l'est de la Roirie, en compagnie de *Juncus anceps*, le 2 septembre 1999 (commune de La Flèche, YT 28).

♦ *Pinguicula lusitanica*

Aussi bien représentée sur le sol sarthois que les *Drosera* avec lesquelles elle cohabite fréquemment, cette espèce se distingue toujours par sa propension à coloniser de nouveaux milieux, pour peu que les conditions édaphiques lui soient favorables.

- petite dépression à sphaignes au milieu d'un chemin longeant par l'est un étang situé 500 à 600 m au nord-est de la Roirie, au sein de vastes pinèdes à *Pinus pinaster*, le 14 juin 1999 (commune de La Flèche, YT 28),

- observée telle une espèce du *Littorellion uniflorae*, sur la berge nord-est de l'étang se trouvant pratiquement à 1 km au sud et légèrement à l'est de la Roirie, idem,

- lande humide installée sur la berge sud de l'étang situé à l'est des Gasconnières, le 16 juin 1999 (commune de Malicorne-sur-Sarthe, YT 19). Cette population localisée à l'extrémité sud-est de l'étang n'avait pas été décelée malgré de précédents passages en 1996, 1997 et 1998.

Toutes les populations observées en juin étaient en pleine floraison et n'excédaient pas quelques dizaines d'individus, contrairement aux trois suivantes, bien plus abondantes et présentant de nombreux sujets fructifiés. Ces trois stations ont été découvertes entre le 6 et le 10 août 1999, sur les communes de Parigné-le-Pôlin et d'Yvré-le-Pôlin (BP 80), au sein d'un vaste réseau de fossés de drainage parcourant les pinèdes du bois de Saint-Hubert et visant à leur assainissement, là où autrefois devaient s'étendre de belles landes humides, dont subsistent çà et là quelques vestiges :

- fossé situé à 700 m au nord des Fontaines,

- fossés, 250 m à l'ouest et 100 m au sud du lieu-dit "Saint-Hubert",
- fossé à 1,250 km plein ouest de la Noirie.

♦ *Ranunculus ophioglossifolius*

Cette plante emblématique, dans notre département, des prairies alluviales établies le long des trois principales rivières sarthoises, apprécie particulièrement les dépressions longuement inondées (parfois jusqu'en juin) :

- apparue au sein d'une roselière étrepée en septembre 1998 sur le marais de Cré, 400 à 500 m au nord-ouest de la Gasneraie. En rosette le 4 mai 1999 (commune de Cré-sur-Loir, YT 18). Pas de floraison constatée cette année,
- plusieurs centaines d'individus en pleine floraison au sein de prairies humides attenantes au Loir, dans les dépressions encore bien inondées, vis-à-vis du lieu-dit "les Quatre Vents", légèrement au nord - nord-est, le 10 mai 1999 (commune de Bazouges-sur-le-Loir, YT 18),
- population très abondante en pleine floraison également, sur un biotope identique à ci-dessus, en rive nord du Loir, 600 à 700 m au nord et légèrement à l'est de Caillebert, le 11 mai 1999 (commune de Bazouges-sur-le-Loir, YT 18),
- moins de dix individus largement passés aux abords d'une mardelle totalement asséchée, à proximité d'un canal longeant une ancienne roselière convertie en peupleraie, non loin des Graviers, le 1^{er} juillet 1999 (commune de Mareil-sur-Loir, BN 78),
- dépression à l'extrémité est d'une prairie humide jouxtant la Sarthe vis-à-vis des Grandes Besnardières, le 9 août 1999 (commune de Sablé-sur-Sarthe, XT 99).

♦ *Rhynchospora alba*

Cette plante doit en grande partie sa survie (c'est le cas pour cinq des six stations actuellement connues !) dans le département, de manière bien involontaire, à certaines pièces d'eau de loisirs et autres petits étangs de création plus ou moins récente (par ailleurs responsables de la défiguration et du mitage de nombreux petits cours d'eau et d'autres zones humides), où les conditions édaphiques et topographiques (hydromorphie, acidité du substrat, berges en pente douce, assèchement estival...) sont idéales pour de nombreuses espèces inféodées aux tourbières. C'est dans ce contexte qu'a été découverte la sixième station (quelques dizaines d'individus) du département, 500 m à l'est de Château-Gaillard, le 4 août 1999 (commune de Guécelard, BP 80).

♦ *Selinum carvifolium*

- observé fin août 1996 (donnée oubliée) de façon diffuse aux alentours de la ligne haute tension, au nord de la D 110, entre le Gué de l'Aune et les Braudières, au sein de landes difficilement étiquetables (commune de Pontvallain, BN 99),
- même secteur, même milieu, bordure d'un chemin passant environ à 250 m de la pointe sud de l'étang situé à l'est d'Oliveau, non loin d'un point coté 53 m, le 5 avril 1999, idem,
- idem, population située sous la ligne haute tension, 500 à 600 m au sud de la Foucherie (étang), le 2 mai 1999, idem.

♦ *Thalictrum minus* subsp. *minus*

L'essentiel des populations de cette espèce se répartit dans notre département dans les terrains calcaires de la Champagne Mancelle à la Plaine d'Alençon. Elle fréquente quelques pelouses calcicoles, mais surtout de nom-

breux bords de route (talus, accotements) où elle prospère, notamment aux alentours de Conlie et de Neuvillalais où on l'observait autrefois dans les "grouas" (groies). Il semble donc que cette plante ait subi un déplacement de niche écologique, trouvant sur les talus un équilibre favorable à ses exigences :

- moins de dix individus non fleuris sur le talus est de la route communale au nord de la Croix de Trogné, 150 m au sud du calvaire situé à l'intersection du chemin allant au nord-ouest vers le But, le 12 avril 1999 (commune de Neuvillalais, YU 23),

- moins de dix individus non fleuris sur le talus est de la D 21 à hauteur de Bel-Air, le 14 avril 1999 (commune de Neuvillalais, YU 23),

- moins d'une centaine d'individus non fleuris sur le talus est à l'extrémité sud du chemin reliant la Perrière à la D 304, le 14 avril 1999 (commune de Conlie, YU 23),

- moins d'une centaine d'individus non fleuris au sein de fourrés à *Juniperus communis* dans une petite carrière abandonnée se trouvant au nord des Boulais, le 15 avril 1999 (commune de Neuvy-en-Champagne, YU 23).

♦ *Utricularia minor*

Les récentes découvertes portent à sept le nombre de localités (et de communes) où cette plante a été recensée depuis 1990, toujours dans une large partie sud et est du département.

- est apparue en population très dense dans la queue du Grand Etang, au niveau d'une zone étrepée par le Conservatoire du Patrimoine Naturel Sarthois en 1993. Pas de floraison constatée le 3 juin 1999 (commune de Saint-Mars-la-Brière, CP 02),

- présente en deux endroits (mare et fossé), en pleine floraison et abondante, 500 m à l'est de Château-Gaillard, le 4 août 1999 (commune de Guécelard, BP 80).

Nouvelles stations de plantes rares à très rares pour la Sarthe

♦ *Agrimonia procera*

Bord nord du canal de Roëzé à Fillé, au niveau de la limite entre les deux communes, le 12 août 1999 (communes de Fillé et de Roëzé-sur-Sarthe, BP 80).

♦ *Apium inundatum*

- à hauteur de la Ronceraie, tapisse le fond d'un fossé enjambé par une petite route accédant à une zone résidentielle au nord de Guécelard, partant à l'est de la RN 23 en face de la Genettière. Population fructifiée le 3 août 1999 (commune de Guécelard, BP 80),

- très peu abondant aux abords de la berge nord-est de l'étang situé 500 m à l'ouest de la Nousillère, le 25 août 1999 (commune de Louailles, YT 09).

♦ *Aristolochia clematitis*

Belle population située au bout d'une haie en bordure de la Sarthe, séparant deux parcelles de prairies mésophiles, vis-à-vis de Varennes et légèrement au nord-est, le 29 juillet 1999 (commune de Précigné, XT 99).

♦ ***Briza minor***

Quelques dizaines d'individus dans un chemin forestier parallèle au GR 36, 750 m à l'ouest de la Bredinière, le 27 juillet 1999 (commune de Thorée-les-Pins, YT 28 - BN 78). 3^{ème} mention sarthoise pour cette espèce redécouverte en Sarthe en 1998.

♦ ***Calendula arvensis***

Quelques individus fleuris en bordure de la D 188 et à proximité de jardinets longeant le Loir, à hauteur du chemin allant à la Ferme de Cherré, le 4 février 2000 (commune d'Aubigné-Racan, BN 98).

♦ ***Carex pulicaris***

- plusieurs dizaines de pieds immatures localisés sous la ligne à haute tension ouest, entre 500 à 600 m au sud de la Foucherie, dans une lande plus ou moins humide maintenue rase par entretien mécanique annuel, le 2 mai 1999 (commune de Pontvallain, BN 99),

- plusieurs dizaines de pieds immatures observés dans un layon traversant une zone de bas-marais et de prairies tourbeuses neutro-alkalines située au nord des Grandes Landes, à peu près à la même latitude que le Buisson, le 6 mai 1999 (commune de La Flèche, YT 28),

- plusieurs centaines de pieds adultes au sein du marais neutro-alkalin installé en arrière de l'étang se trouvant 750 m à l'est - sud-est de la Guibonnière, le 14 juin 1999 (commune de La Flèche, YT 28),

- plusieurs dizaines de pieds adultes dans les endroits les plus humides du petit chemin longeant à l'est l'étang situé 500 à 600 m au nord-est de la Roirie, idem,

- petite population sénescence le long d'un chemin traversant les pinèdes du bois de Saint-Hubert, juste à l'ouest du lieu-dit portant le même nom, au niveau d'un petit carrefour, le 6 août 1999 (commune d'Yvré-le-Pôlin, BP 80).

♦ ***Carthamus lanatus***

Cette plante demeure très rare en Sarthe et se cantonne principalement aux coteaux et affleurements rocheux sur calcaires primaires de la marge armoricaine du département. Plusieurs centaines d'individus sur ce type de milieu entre la rivière l'Erve et la D 24, à l'est du Bas Ecret, le 28 mai 1999 (commune de Auvers-le-Hamon, XU 90).

♦ ***Centaurea calcitrapa***

Quelques pieds en fleurs sur le bord de la route joignant la D 24 à la Romerie et passant devant la Havardière, au niveau de son intersection avec le petit chemin se situant environ à 250 m au nord-est de la Havardière, le 17 juin 1999 (commune de Auvers-le-Hamon, XU 91).

♦ ***Cerastium brachypetalum* subsp. *brachypetalum***

Talus ouest bordant le 1^{er} chemin partant dans les champs à gauche et perpendiculaire au chemin communal partant vers le But à partir du calvaire coté 102 m, le 12 avril 1999 (commune de Neuvillalais, YU 23).

♦ ***Cicendia filiformis***

Cette petite gentianacée passant facilement inaperçue, signalée comme seulement peu commune à la fin du XIX^{ème}, s'est considérablement raréfiée et n'a fait l'objet que de très peu d'observations récemment. Je n'en ai trouvé que

quelques pieds bien fleuris au sein de la lande rase établie sur le bas-côté sud de la D 8, 1,1 km à l'est de son intersection avec l'A 11, le 16 juin 1999 (commune de Dureil, YU 10).

♦ *Cirsium tuberosum*

Les quelques stations connues sont cantonnées dans la moitié sud du département :

- prairies alluviales en bordure du ruisseau de Leuray, en face des Belles Ouvrières, moins de cent individus à peine fleuris, le 6 mai 1999 (commune de La Flèche, YT 28),

- grande prairie alluviale attenante au Loir, en contrebas de Leuray, juste au nord-ouest de ce lieu-dit, moins de cent individus juste en fleurs, le 20 mai 1999 (commune de La Flèche, YT 28),

- grande prairie alluviale attenante au Loir, vis-à-vis du Moulin de la Barbée, au sud-ouest du Creux, moins de cent individus juste en fleurs, le 21 mai 1999 (commune de Bazouges-sur-le-Loir, YT 18),

- belle population (sujets juvéniles et adultes) localisée au sein de grandes parcelles de prairies humides, à environ 500 m au sud-est de la Métairie des Courbes, à la même latitude que la Durandièrre, le 21 mai 1999 (commune de La Flèche, YT 18),

- belle population (sujets juvéniles et adultes) dans une zone de résurgence au sein de prairies mésophiles situées entre la Bellangerie et les Pierres, le 25 mai 1999 (commune de Précigné, XT 99).

♦ *Cuscuta europaea*

Principalement inféodée aux franges humides le long de la Sarthe. Je l'ai observée parasitant *Humulus lupulus*, dans une haie perpendiculaire à la Sarthe et longeant un ruisseau au sein de prairies comprises entre cette dernière et la D 22, juste au sortir de Port-Etroit et en direction du Port de Juigné, le 6 septembre 1999 (commune de Juigné-sur-Sarthe, YU 00).

♦ *Cyclamen hederifolium*

- en lisière d'un bois pentu bordant la Sarthe, juste à l'ouest du château de la Tribouillière, le 31 mars 1999 (commune de Neuville-sur-Sarthe, BP 92),

- en sous-bois, juste au nord de la Chaussumerie, le 7 janvier 2000 (commune de Vouvray-sur-Huisne, CP 12),

- pelouse à proximité d'habitations troglodytes au sud-est de la Fontaine Putet, le 20 janvier 2000 (commune de Marçon, CN 18).

♦ *Cyperus longus* subsp. *longus*

Longtemps considéré en grande raréfaction dans le département, ce souchet s'avère en fait assez bien représenté le long des vallées du Loir et de la Sarthe :

- petite population localisée non loin du seul frêne présent dans une grande prairie mésophile jouxtant la D 70 et allant au nord du Creux. En feuilles le 21 mai 1999 (commune de Bazouges-sur-le-Loir, YT 18),

- bord nord de la D 70 (à 50 m du Loir), 100 m à l'ouest de l'intersection entre les chemins desservant Caillebert et la Gourderie. Quelques dizaines d'individus adultes le 23 juillet 1999 (commune de Bazouges-sur-le-Loir, YT 18),

- bord est du chemin partant des Chopinières, longeant la voie ferrée jusqu'à la confluence de la Sarthe et de la Voutonne. Quelques dizaines d'individus



Photo 1 : *Stachys germanica*. Asnières-sur-Vègre. 26 mai 1999.



Photo 2 : *Ranunculus ophioglossifolius*. Prairies du Loir à Bazouges-sur-le-Loir. Mai 1999.



Photo 3 : *Cirsium tuberosum*. Prairies du Loir à La Flèche. Mai 1999.



Photo 4 : *Pycnus (= Cyperus) flavescent*. Aérodrome de La Flèche. Thorée-les-Pins. 26 juillet 1999.

(Les photos illustrant cet article sont de E. FOURNIER)

adultes, 1,1 km avant d'arriver à l'extrémité sud du chemin, le 29 juillet 1999 (commune de Précigné, XT 99),

- bords de la D 53, sur 300 m, de part et d'autre d'un petit chemin allant vers la Sarthe, juste au nord des Chopinières ; haie et fossé perpendiculaires à la D 53, côté ouest, au sein d'une prairie mésophile, au nord du petit chemin décrit ci-dessus. Quelques dizaines d'individus adultes, le 29 juillet 1999 (commune de Précigné, XT 99),

- plusieurs centaines de pieds adultes dans les fossés et les bords de routes, sur plus de 200 m, à l'intersection de la route reliant la Maison Neuve au Tesson et de celle issue du sud par le Cormier, le tout à l'est et légèrement au nord des Poulinières, le 2 août 1999 (commune de Cré-sur-Loir, YT 18),

- bord de route et abords immédiats entre le Cormier et la Brunelière, non loin de la Renouardière, moins de cent pieds adultes, le 2 août 1999 (commune de Cré-sur-Loir, YT 18),

- petite station se trouvant au niveau d'un angle droit formé par le chemin partant au nord-ouest de l'Orgillière, à 500 m de ce lieu-dit, non loin de la limite de commune avec Bazouges, au sein d'un fossé, le 2 août 1999 (commune de Cré-sur-Loir, YT 18),

- plusieurs dizaines de pieds dans le secteur nord (non loin de la haie) d'une prairie jouxtant la Sarthe, à proximité de la limite de commune avec Pincé, 325 m environ au sud-ouest de la Thuaudière, le 9 août 1999 (commune de Précigné, XT 99),

- prairie humide située rive est de la Sarthe vis-à-vis du lieu-dit les Grandes Besnardières, idem,

- belle population aux abords du canal de Fillé à Roëzé et de la D 51 (champ, peupleraie, phragmitaie...), le tout aux alentours de la limite entre les deux communes de l'Aunais-Morin et du Petit Chenay, le 12 août 1999 (commune de Fillé et de Roëzé-sur-Sarthe, BP 80),

- plusieurs centaines d'individus adultes et sénescents dans les prairies comprises entre la Sarthe et la D 22, au sortir de Port Etroit et en direction du Port de Juigné, sur 200 à 300m, le 6 septembre 1999 (commune de Juigné-sur-Sarthe, YU 00).

♦ *Dactylorhiza elata* subsp. *sesquipedalis*

- quelques individus en début de floraison dans une prairie alluviale située au nord - nord-est des Quatre Vents, à environ 200 m du Loir, à la même latitude que les Champs, le 10 mai 1999 (commune de Bazouges-sur-le-Loir, YT 18),

- idem, dans une des prairies se trouvant à l'ouest des Moulins Neufs et au sud du Bois de la Barbée, non loin du Loir, le 11 mai 1999 (commune de Bazouges-sur-le-Loir, YT 18),

- idem, dans une grande prairie humide située entre les Grands Bois et le Genetay, le 19 mai 1999 (commune de La Flèche, YT 18),

- idem, dans une grande prairie humide attenante au Loir, en contrebas de Leuray, juste au nord-ouest de ce lieu-dit, le 20 mai 1999 (commune de La Flèche, YT 28),

- population un peu plus abondante que précédemment, au même stade de développement, dans un bel ensemble de prairies humides à mésophiles atten-

tes au Loir et se trouvant à l'ouest et au nord-ouest du Creux, le 21 mai 1999 (commune de Bazouges-sur-le-Loir, YT 18),

- population adulte disséminée au sein d'une zone de bas-marais et de prairies tourbeuses neutro-alkalines située au nord des Grandes Landes, à peu près à la même latitude que le Buisson, le 1^{er} juillet 1999 (commune de La Flèche, YT 28),

- population adulte au sein du marais neutro-alkalin installé en arrière de l'étang se trouvant 750 m à l'est - sud-est de la Guibonnière, le 14 juin 1999 (commune de La Flèche, YT 28),

- quelques sujets adultes dans le petit chemin longeant à l'est l'étang situé 500 à 600 m au nord-est de la Roirie, idem.

♦ *Dittrichia graveolens*

Cette espèce fut signalée autrefois sur l'ensemble du département dans les champs et les lieux incultes ; elle s'est donc considérablement raréfiée, se rencontrant parfois (mais pas exclusivement) à la faveur d'anciennes carrières. Je l'ai observée relativement abondante, à peine en début de floraison sur les abords ouest et sud d'une ancienne ballastière située 500 m au sud-ouest du Grand Plessis, le 31 août 1999 (commune de Spay, BP 81).

♦ *Elatine hexandra*

- très peu abondante et très localisée sur les berges sablonneuses exondées d'une grande pièce d'eau de loisirs se trouvant à 500 m de l'Union, le 6 août 1999 (commune de Parigné-le-Pôlin, BP 80),

- situation identique au niveau de l'étang jouxtant la D 104, 1 km au sud-est de la Roirie, le 2 septembre 1999 (commune de La Flèche, YT 28).

♦ *Erica ciliaris*

Cette bruyère, même si elle demeure bien moins commune dans notre département qu'*Erica tetralix* avec laquelle elle cohabite souvent, n'en mérite pas pour autant le statut de plante rare qu'on lui attribuait encore il y a quelques temps ; vingt-six stations ont été recensées cette année, parfois abondantes sur plusieurs hectares, dont voici les communes pour mémoire : Fercé-sur-Sarthe, Savigné-sous-le-Lude, Thorée-les-Pins, Parigné-le-Pôlin, Saint-Jean-de-la-Motte, Pontvallain, Château-l'Hermitage, Yvré-le-Pôlin, le Bailleul, Dissé-sous-le-Lude, La Flèche, Cré-sur-Loir, la Fontaine-Saint-Martin, Guécelard, Malicorne, Parcé-sur-Sarthe et Mézeray.

♦ *Falcaria vulgaris*

Bord de route en face du chemin allant à Tartifume, à proximité de champs calcaires, le 13 avril 1999 (commune de Savigné-sous-le-Lude, BN 87).

♦ *Galeopsis segetum*

Quelques dizaines de pieds adultes dans le fossé et sur le talus nord-est de la petite route allant de la Rouillerie vers la RN 23 et passant par la Lamberdière, juste à hauteur de ce lieu-dit, le 30 juillet 1999 (commune de Cérans-Foulletourte, BN 89).

♦ *Galium parisiense*

Affectionne les milieux plutôt xérophiles. Cette plante est probablement méconnue et sous-inventoriée en Sarthe (moins de dix stations actuellement connues, les suivantes y compris) :

- quelques pieds dans une pelouse calcicole enrésinée (bois de Mortier) à la limite du département, à l'ouest de la petite route joignant Dissé-sous-le-Lude à la D 767, le 17 mai 1999 (commune de Dissé-sous-le-Lude, BN 87),

- partie sud-est et nord-ouest du chemin délimitant le périmètre de l'ancienne gravière se trouvant au sud du Port au Cerf, le 18 juin 1999 (commune de Noyen-sur-Sarthe, YU 10),

- quelques pieds dans le côté nord-est de l'intersection entre la D 8 et la petite route desservant Dureil vers le nord et longeant l'A 11 sur 500 m, le tout 500 m à l'est du Carrefour, le 21 juin 1999 (commune de Parcé-sur-Sarthe, YU 10),

- quelques pieds au niveau d'un petit coteau xérophile calcaire jouxtant la D 24 à l'est, compris entre le chemin allant à la Fourrayère et la rivière le Treulon, le 21 juin 1999 (commune de Auvers-le-Hamon, XU 91),

- quelques pieds dans la partie sud du petit coteau longeant le Treulon au sud de Pantigné, idem.

♦ ***Inula salicina*** subsp. ***salicina***

Moins de dix individus adultes dans la zone de bas-marais et de prairies tourbeuses neutro-alkalines située au nord des Grandes Landes, à peu près à la même latitude que le Buisson, le 1^{er} juillet 1999 (commune de La Flèche, YT 28). Cette espèce avait déjà été observée dans le secteur en 1998.

♦ ***Juncus capitatus***

Ce rarissime jonc annuel n'a été aperçu dans notre département qu'en deux localités depuis 1985 où il s'est maintenu (gravières désaffectées) :

- pelouse sablonneuse plus ou moins humide située dans un champ en jachère, au sud-ouest d'un petit carrefour entre la route allant à Cré-sur-Loir et celle reliant la Guignardière au Pressoir, le 4 mai 1999 (commune de Cré-sur-Loir, YT 18). Moins de cent individus adultes,

- moins de dix pieds adultes dans un champ sablonneux en jachère se trouvant juste au sud de la D 306 et au nord-est de la Sirène, le long d'une petite route formant un angle droit, le 6 mai 1999 (commune de La Flèche, YT 28),

- petite dépression humide dans une friche sablonneuse, à l'est de la route joignant la Guignardière aux Fontenis, à mi-chemin entre ces deux lieux-dits, le 19 mai 1999 (commune de La Flèche, YT 18). Moins de dix individus adultes,

- plusieurs milliers d'individus en cours de fructification sur les bas-côtés nord et sud de la D 8, sur environ 500 m à l'est et à partir du chemin allant au Petit Etang, et environ sur 100 à 200 m à l'ouest du même chemin, le 16 juin 1999 (commune de Dureil, YU 10),

- plusieurs centaines d'individus en cours de fructification dans le côté nord-ouest de l'intersection entre la D 8 et la petite route desservant Dureil vers le nord et longeant l'A 11 sur 500 m, le tout 500 m à l'est du Carrefour, le 16 juin 1999 (commune de Parcé-sur-Sarthe, YU 10),

- champ sablo-limoneux en jachère (culture de maïs), en lisière d'un bois jouxtant la limite de commune entre Dureil et Malicorne-sur-Sarthe, à mi-chemin entre la Courjaretière et la Davière, le 16 juin 1999 (commune de Dureil, YT 19). Moins de 100 pieds en cours de fructification,

- bas-côtés nord et sud de la D 8 entre Rouillon et la 1^{ère} route coupant la D 8 500 m à l'ouest de Rouillon. Plusieurs milliers d'individus, le 18 juin 1999 (commune de Dureil, YU 10),

- plusieurs centaines de pieds sur le chemin longeant la N 23 et la D 142 au nord-ouest des Epinettes, sur plus de 500 m, le 29 juin 1999 (commune du Mans, BP 91),

- quelques dizaines de sujets sénescents sur la berge argilo-sableuse sud-ouest d'un étang jouxtant la D 138, juste à l'est du Fourneau, le 23 juillet 1999 (commune de Bazouges-sur-le-Loir, YT 18).

♦ *Juncus pygmaeus*

A peine plus répandu en Sarthe que *Juncus capitatus*.

- zone sablonneuse humide située en contrebas de la N 157 et de la bretelle d'accès à l'autoroute, le 29 juin 1999 (commune d'Yvré-l'Evêque, BP 92),

- même milieu entre la N 157 et l'étang de la Fourche d'Auvours, à proximité d'un fossé de drainage, idem.

Tous les sujets observés (plus d'une centaine) étaient adultes. Les travaux inhérents aux aménagements routiers semblent donc être à l'origine de la réapparition de l'espèce sur le site où la signalait déjà N. DESPORTES en 1838.

♦ *Juncus tenageia*

- plusieurs dizaines d'individus fructifiés au sein d'ornières argileuses situées de part et d'autre de l'intersection entre le chemin parcourant le bois du Lude au sud (en direction de la Deboiserie) et celui le parcourant du sud au nord, le 28 juillet 1999 (commune de Cré-sur-Loir, YT 18),

- plusieurs dizaines d'individus sénescents présents sur la berge nord-est de l'étang jouxtant la D 104, 1 km au sud-est de la Roirie, le 2 septembre 99 (commune de La Flèche, YT 28).

♦ *Leersia oryzoides*

Moins de dix individus immatures, rive sud de la Sarthe entre la Lucerie et Coing, le 25 août 1999 (commune de Sablé-sur-Sarthe, XU 90).

♦ *Lepidium virginicum*

Très peu d'observations existent sur cette espèce, à l'image de *Lepidium rudérale* et de *Lepidium graminifolium*, toutes ayant été retrouvées récemment en Sarthe.

- Quelques dizaines d'individus adultes observés dans une friche au niveau du chemin longeant la N 23 au nord, à mi-distance entre le Fouillet et le Tertre Rouge, le 28 juin 1999 (commune du Mans, BP 91),

- Par ailleurs j'ai pu repérer cette plante au Mans dans un terrain vague (rue Banjan) ainsi que dans la rue où je réside, au niveau d'un parking non désherbé ! (BP 92).

♦ *Lotus angustissimus*

- nombreux individus adultes dans le côté nord-ouest de l'intersection entre la D 8 et la petite route desservant Dureil vers le nord et longeant l'A11 sur 500 m, le tout 500 m à l'est du Carrefour, le 16 juin 1999 (commune de Parcés-sur-Sarthe, YU 10),

- quelques sujets isolés sur le bas-côté nord de la D 8, 300 à 400 m à l'est du chemin allant au Petit Etang, le 16 juin 1999 (commune de Dureil, YU 10),

- population adulte (moins de cent pieds) au sein d'une pâture sur le coteau bordant la rivière l'Erve, vis-à-vis de la Goupillière, le 17 juin 1999 (commune d'Auvers-le-Hamon, XU 90),

- idem, bas-côté sud de la D 8 entre Rouillon et le chemin desservant la Perrière, non loin de cette intersection, le 18 juin 1999 (commune de Dureil, YU 10),

- idem, bas-côté nord de la D 8 entre Rouillon et la 1^{ère} route coupant la D 8, 500 m à l'ouest de Rouillon, idem,

- petit coteau xérophile calcaire et affleurements rocheux jouxtant la D 24 à l'est, compris entre le chemin allant à la Fourrayère et la rivière le Treulon, le 21 juin 1999 (commune de Auvers-le-Hamon, XU 91). Plusieurs centaines de pieds adultes,

- partie sud du petit coteau longeant le Treulon au sud de Pantigné, en maints endroits, idem,

- petit terre-plein le long de la N 23 côté sud, entre les deux chemins allant à la Salle au nord et à Marcillé au sud, le 21 juin 1999 (commune de Roëzé-sur-Sarthe, BP 81). Plusieurs centaines de pieds adultes,

- population adulte (moins de cent pieds) sur la bordure est de la sablière jouxtant juste à l'ouest le lieu-dit Champfleury, de 100 à 400 m au sud de ce lieu-dit, le 23 août 1999 (commune de Fillé, BP 81).

♦ *Ludwigia palustris*

Plusieurs dizaines de sujets juvéniles sur la berge sud-est de l'étang forestier proche du lieu-dit le "Petit Etang", le 16 juin 1999 (commune de Dureil, YU 10).

♦ *Ludwigia peploides*

Son apparition dans notre département est récente et se fait principalement, comme pour l'espèce voisine *Ludwigia grandiflora*, par l'intermédiaire de la navigation fluviale sur la Sarthe.

- çà et là sur la rive nord (et probablement sur la rive sud) de la Sarthe, de l'écluse de Juigné au pont allant à Solesmes, le 26 mai 1999 (commune de Juigné-sur-Sarthe, YU 00),

- rive est de la Sarthe, 500 m au nord de Varennes, à peu près à la même latitude que le lieu-dit "la Fontaine", le 9 août 1999 (commune de Précigné, XT 99). Population fleurie,

- rive sud de la Sarthe, à peu près à la même longitude que la Cognière, le 25 août 1999 (commune de Sablé-sur-Sarthe, XU 90).

♦ *Luzula sylvatica*

Abondante dans un bois de pente bordant la Sarthe au nord-ouest de Beaumortier, 300 à 400 m à l'est du déversoir de Chadenière, le 31 mars 1999 (commune de Saint-Jean-d'Assé, BP 83). Cette plante semble inféodée dans le département à la vallée de la Sarthe.

♦ *Micropyrum tenellum*

Petit escarpement rocheux surplombant la Sarthe au niveau de la Croix de Sainte-Anne, moins de cent individus adultes, le 26 mai 1999 (commune de Juigné-sur-Sarthe, YU 00).

♦ *Myosurus minimus*

Ornière boueuse dans le chemin d'accès à des prairies humides attenantes au Loir vis-à-vis du lieu-dit "les Quatre Vents", légèrement au nord - nord-est, le 10 mai 1999 (commune de Bazouges-sur-le-Loir, YT 18).

♦ ***Myriophyllum verticillatum***

Très rare mais probablement sous-observé. Petite population adulte au niveau de la berge sud de l'étang se trouvant à 1 km à l'est et légèrement au sud de la Guibonnière, le 14 juin 1999 (commune de La Flèche, YT 28).

♦ ***Najas marina* subsp. *marina***

Moins rare que supposé ;

- très abondant dans les deux étangs se trouvant juste au sud-est de la Roirie, le 14 juin 1999 (commune de La Flèche, YT 28),

- abondant côté est de l'ancienne sablière jouxtant à l'ouest le lieu-dit "Champfleury", 200 à 300 m au sud de ce lieu-dit, le 23 août 1999 (commune de Fillé, BP 81),

- bien représenté rive sud de la Sarthe entre la Lucerie et Coing, le 25 août 1999 (commune de Sablé-sur-Sarthe, XU 90),

- abondant au niveau de la berge sud de la plus grande des gravières en eau jouxtant la D 304 et le chemin longeant le Loir en direction des Epinettes, le 29 août 1999 (commune de la Chartre-sur-le-Loir, CN 18),

- rive est du Loir, 250 m au sud du Moulin de la Barbée, le 8 septembre 1999 (commune de Bazouges-sur-le-Loir, YT 18).

Les principales observations de cette plante se font donc actuellement dans les vallées de la Sarthe et du Loir.

♦ ***Oenanthe peucedanifolia***

- zone de résurgences au sein de prairies mésophiles situées entre la Bellangerie et les Pierres, le 25 mai 1999 (commune de Précigné, XT 99),

- quelques individus isolés aux abords du fossé se trouvant au nord de l'aérodrome de La Flèche-Thorée-les-Pins, juste à l'ouest d'un circuit de Quad désaffecté, le 26 juillet 1999 (commune de La Flèche, YT 28).

♦ ***Orchis ustulata***

Quelques pieds pratiquement défloris dans un pré sablonneux, 300 m au nord-est du Grand Fougerai, le 31 mai 1999 (commune de la Chapelle-Saint-Aubin, BP 82).

♦ ***Orobanche hederacae***

Dans une haie, non loin de l'extrémité est du petit chemin à flanc de coteau, parallèle à la D 154, passant au nord des Vaux, le 20 janvier 2000 (commune de la Chartre-sur-le-Loir, CN 28).

♦ ***Parentucellia viscosa***

- une dizaine de sujets juvéniles dans la partie humide d'une pelouse sablonneuse parmi d'autres se trouvant juste au nord-ouest de Bourgneuf, le 7 mai 1999 (commune de Précigné, XT 99),

- champ sablo-limoneux en jachère (culture de maïs), en lisière d'un bois jouxtant la limite de commune entre Dureil et Malicorne-sur-Sarthe, à mi-chemin entre la Courjaretière et la Davière, le 16 juin 1999 (commune de Dureil, YT 19) ; moins de dix individus adultes,

- côté nord-ouest de l'intersection entre la D 8 et la petite route desservant Dureil vers le nord, longeant l'A 11, le tout 500 m à l'est du Carrefour, le 16 juin 1999 (commune de Parcé-sur-Sarthe, YU 10). Moins de dix individus adultes,

- intersection entre la D 8 et la route desservant au sud les Besneries, à l'est de la Brériaire ; côté sud-est du croisement sur l'accotement, idem,

- quelques dizaines d'individus adultes sur l'accotement sud de la D 8 entre Rouillon et la 1^{ère} route coupant la D 8, 500 m à l'ouest de ce lieu-dit, puis sur l'accotement nord, entre Rouillon et le chemin desservant la Perrière, le 18 juin 1999 (commune de Rouillon, YU 10),

- quelques pieds fleuris situés au niveau de l'entrée d'un circuit de Quad désaffecté installé sur d'anciennes gravières, le 24 juin 1999 (commune de La Flèche, YT 28),

- quelques pieds fleuris entre un champ de céréales et un petit chemin situé au nord-est de la Foutière, non loin de la route reliant les Coteaux à la Chaussée, le 24 juin 1999 (commune de Savigné-sous-le-Lude, BN 77).

- quelques pieds fleuris à l'extrémité de l'étang de la Fourche d'Auvours se trouvant en contrebas de l'échangeur desservant la future gare de péage de l'A 28, le 29 juin 1999 (commune d'Yvré-l'Évêque, BP 92),

- quelques dizaines d'individus adultes et sénescents aux alentours du chemin d'accès à une grosse mare forestière au sein de la Lande des Soucis, au niveau d'une pinède récemment incendiée, à l'est des menhirs "les Pierres de Mère et Fille", le 30 juillet 1999 (commune de Saint-Jean-de-la-Motte, BN 89),

- quelques pieds fleuris dans une friche humide située à l'extrémité et légèrement au sud du chemin allant en direction de la Sarthe, parallèle et situé à égale distance de ceux allant vers la Jumellerie et Beffes, le 9 août 1999 (commune de Pincé, XT 99).

♦ *Petroselinum segetum*

- quelques sujets reconnaissables par leurs feuilles entre un champ et le talus qui le borde, non loin du chemin communal partant vers le But à partir du calvaire coté 102 m, le 12 avril 1999 (commune de Neuville-lalais, YU 23),

- plusieurs dizaines de pieds non encore fleuris, le long d'un chemin communal allant à Conlie, parallèle à la D 38 et rejoignant la D 21, en lisière d'un champ, 150 à 200 m au sud-ouest des Grands Champs, le 25 juin 1999 (commune de Conlie, YU 23),

- population sénescence entre un fourré à *Prunus spinosa* et une pâture sèche au sein d'un coteau bordant l'Erve entre la D 24 et le Bas Ecuret, le 6 septembre 1999 (commune d'Auvers-le-Hamon, XU 90),

- moins de dix individus en fruits en bordure de parcelles cultivées, le long de la limite de commune entre Sablé et Auvers-le-Hamon, juste derrière la Cochinière, le 6 septembre 1999 (commune de Sablé-sur-Sarthe, XU 90).

♦ *Peucedanum carvifolium*

Retrouvé en Sarthe en 1997, ce peucedan qui n'était récemment connu que de trois communes, paraissait autrefois assez rare pour GENTIL qui le mentionnait principalement aux alentours du Mans.

- une dizaine de jeunes individus sur le bord sud du chemin allant à l'Hachet, à proximité des résurgences salées, le 3 mai 1999 (commune de Chemiré-le-Gaudin, BP 71). Population passée longtemps inaperçue sans doute à cause de l'entretien précoce du chemin (je n'ai pu la revoir quinze jours après),

- petite population adulte située sur le bord ouest du chemin partant des Chopinières, longeant la voie ferrée jusqu'à la confluence de la Voutonne, 800 à 900 m avant d'arriver à l'extrémité sud du chemin (limite entre la Sarthe et la Mayenne), le 29 juillet 1999 (commune de Précigné, XT 99),

- abondante station aux abords d'un canal de la Sarthe au sud de l'agglomération de Spay, à l'extrémité du chemin longeant ce canal côté nord, au niveau de l'écluse située au nord-ouest de l'Enfer, sur une centaine de mètres (juvéniles et adultes), le 23 août 1999 (commune de Spay, BP 81),

- même chemin, 200 m environ après son intersection avec la D 212, à peu près au nord de la Croix, idem,

- très belle population adulte dans une prairie humide pacagée par quelques chevaux et longeant le ruisseau de l'Antonnière, 250 à 375 m au nord-ouest du Grand Renaud, le 16 septembre 1999 (commune de Saint-Saturnin, BP 82).

♦ *Peucedanum oreoselinum*

Des quatre stations signalées jadis à Cré-sur-Loir, il n'en fut retrouvé qu'une seule, assez abondante, des deux côtés de la route passant par la Maison Neuve et la Petite Maison Neuve sur environ 300 m, le 2 août 1999 (communes de Cré-sur-Loir et de Bazouges-sur-le-Loir, YT 18). Cela porte donc à trois le nombre de stations actuellement connues de cette espèce dans le département.

♦ *Plantago scabra*

Cette plante qui était mentionnée autrefois comme peu commune dans les lieux arides et sablonneux a beaucoup régressé ; les quelques observations récentes concernent surtout les alentours de l'agglomération mancelle :

- quelques pieds fructifiés dans un terrain vague entre les Maffeteux et un ensemble de sablières, le 23 août 1999 (commune d'Arnage, BP 81),

- observé à maintes reprises et en divers points sur le terre-plein central de la D 147 (rocade) traversant la zone industrielle sud du Mans, entre la Patte d'Oie d'Allones et Nauguibert (communes d'Arnage et du Mans, BP 81),

- apparu devant chez moi dès 1997, probablement introduit avec les graviers ayant servi à terrasser le parking (BP 92).

♦ *Polystichum aculeatum*

- moins de cinq touffes aux alentours du vallon encaissé parcouru par un ruisseau juste à l'ouest du château de la Tribouillère, dans un bois pentu bordant la Sarthe, le 31 mars 1999 (commune de Neuville-sur-Sarthe, BP 92). En mélange avec *Polystichum setiferum*,

- même abondance dans un bois de pente bordant la Sarthe au nord-ouest de Beaumortier, 300 à 400 m à l'est du déversoir de Chadetière, le 31 mars 1999 (commune de Saint-Jean-d'Assé, BP 83). En mélange avec *Polystichum setiferum*,

- peu abondant sur les talus ombragés bordant un chemin très encaissé partant au sud du Vieux Lavardin vers la Bigottière, le 17 septembre 1999 (commune de Mézières-sous-Lavardin, BP 83),

- versant boisé rive est du Dinan, au niveau du Moulin d'Ourne, le 28 janvier 2000 (commune de Flée, CN 18).

♦ *Pseudofumaria lutea*

Quelques individus fleuris sur un mur dans le hameau de Saint-Julien, le long de la D 88, le 30 août 1999 (commune de Neuvy-en-Champagne, YU 22).

♦ ***Pseudognaphalium luteo-album***

Berge nord-est de l'étang jouxtant la D 104, 1 km au sud-est de la Roirie, le 14 juin 1999 (commune de La Flèche, YT 28). Moins de dix individus à peine fleuris.

♦ ***Pycnus flavescent***

Cette cypéracée est devenue rarissime en Sarthe où la seule observation récente faite par B. TILLY date de 1993 (plante non revue sur le site en question en 1999). Par contre il semble qu'elle soit passée totalement inaperçue (confusion avec *Cyperus fuscus* ?!) des abords du drain sud bordant l'aérodrome de La Flèche-Thorée-les-Pins (site géré par le C.P.N.S.) malgré de nombreuses prospections. Ce souchet y était pourtant très abondant le 26 juillet 1999 (commune de La Flèche, YT 28). Un examen de quelques clichés personnels prouve déjà sa présence sur le site en 1996.

♦ ***Quercus cerris***

Deux observations récentes seulement concernaient ce chêne qui semble probablement méconnu des botanistes locaux, mais qui ne serait pas si rare que cela selon les dires de certains forestiers. Je l'ai découvert en plusieurs endroits de la commune de Cré-sur-Loir (YT 18), non loin de la route reliant cette commune à Saint-Quentin-lès-Beaurepaire (Maine-et-Loire). C'est en rédigeant ces lignes que je me suis aperçu que l'espèce fut signalée dans ces environs par LAUNAY (donnée reprise par GENTIL 1913-1914 et par DELAUNAY 1927).

- population disséminée entre la Valinière et la Deboiserie, dans le quart sud-est du Bois du Lude, les 19 mai et 28 juillet 1999,

- bord de la D 37, de Chanteloup jusqu'à son intersection avec la route allant de Cré à Saint-Quentin, bord de cette dernière, 200 à 300 m au nord de cette intersection, puis juste au sud du lieu-dit "la Forêt" le 28 juillet 1999,

- lisière ouest du Bois du Lude, sur 100 à 200 m à partir de la Forêt, idem.

La répartition du chêne chevelu dans le Bois du Lude reste à préciser ; ce site offre de belles perspectives pour quiconque s'intéressera aux hybrides du genre *Quercus* puisque y croissent aussi *Quercus robur*, *petraea*, *pyrenaica* et *humilis*.

♦ ***Ranunculus circinatus***

- apparue au sein d'une roselière étrepée en septembre 1998 sur le marais de Cré, 400 à 500 m au nord-ouest de la Gasneraie, ainsi que dans un canal adjacent à cette roselière. En fleurs le 4 mai (commune de Cré-sur-Loir, YT 18),

- abords d'une mare présente dans l'une des prairies humides bordant le Loir sur sa rive nord, 600 à 700 m au nord de Caillebert, quelques individus en fleurs le 11 mai 1999 (commune de Bazouges-sur-le-Loir, YT 18),

- dépression encore inondée dans une prairie alluviale en bordure de la Sarthe, juste au sud-ouest des Chopinières, quelques individus en fleurs le 15 juin 1999 (commune de Précigné, XT 99).

♦ ***Ranunculus parviflorus***

- bordure de champ jouxtant le sentier conduisant à la Croix de Sainte-Anne, à peine au sud-ouest de celle-ci, moins de dix pieds fleuris le 26 mai 1999 (commune de Juigné-sur-Sarthe, YU 00),

- bordure de champ en marge d'un coteau calcaire longeant la D 57 à l'ouest et au nord de la Cour, juste à l'est d'un front de taille, moins de dix pieds presque défloris le 28 mai 1999 (commune d'Asnières-sur-Vègre, YU 00).

♦ ***Ranunculus tripartitus***

Petit étang forestier attenant à la limite de commune, à droite d'un chemin perpendiculaire à la D 23, juste à l'est de Bagatelle, plusieurs dizaines d'individus fleuris le 25 mai 1999 (commune de la Chapelle d'Aligné, YT 09).

♦ ***Rorripa palustris***

- est réapparu en divers endroits de la zone humide de la Fourche d'Auvours où il était déjà connu ; est par contre apparu en contrebas de la N 157, du côté opposé à celui de l'étang, à quelques centaines de mètres de l'échangeur, le 29 juin 1999 (commune d'Yvré-l'Évêque, BP 92) ; moins d'une dizaine d'individus adultes,

- même abondance (individus tous isolés) côté est de l'ancienne sablière jouxtant à l'ouest le lieu-dit "Champfleury", de 100 à 400 m au sud de ce lieu-dit, le 23 août 1999 (commune de Fillé, BP 81).

♦ ***Sanguisorba officinalis***

- quelques dizaines de pieds en germination dans un bas-marais à *Schoenus nigricans* et *Cladium mariscus*, 500 m au sud-ouest de la Foucherie (étang), le 2 mai 1999 (commune de Pontvallain, BN 99),

- petite population située 1,1 km au sud et légèrement à l'ouest de la Foucherie (étang), sous la ligne à haute tension, idem,

- quelques dizaines de pieds en germination au milieu d'un chemin forestier humide débouchant sur la D 251, juste à l'est de celui allant vers les Brétonnières, du côté opposé à la départementale, à 100 -200 m de celle-ci, le 3 mai 1999 (commune de Roëzé-sur-Sarthe, BP 80),

- population éparse, localement abondante au sein de pinèdes, landes, fossés et bords de chemins dans un rayon de plus d'1 km autour de Saint-Hubert et notamment aux abords du chemin longeant le ruisseau des Fillières, de Guécelard au Gué d'Urtebize, le 5 mai 1999 (communes de Guécelard, de Parigné-le-Pôlin et d'Yvré-le-Pôlin, BP 80),

- quelques dizaines de pieds à hauteur de la Ronceraie, aux abords d'un fossé et d'une petite route accédant à une zone résidentielle au nord de Guécelard, partant à l'est de la RN 23 en face de la Genettière. Population avec juvéniles et adultes le 3 août 1999 (commune de Guécelard, BP 80),

- quelques dizaines de pieds adultes et juvéniles au niveau de la petite presqu'île de l'étang se trouvant à l'est et légèrement au nord de Bruon, le long de la RN 23, dans sa partie ouest, le 3 août 1999 (commune de Parigné-le-Pôlin, BP 80).

♦ ***Scandix pecten-veneris* subsp. *pecten-veneris***

- bordure d'un champ et talus au niveau du chemin desservant le Bouillonnay, juste au niveau d'un virage où se trouve une pièce d'eau, en fleurs, le 12 avril 1999 (commune de Neuvillalais, YU 23),

- belle population en bordure de champ (côté nord) le long du chemin communal reliant le Moulin Neuf à la Gilardière sur 300 à 400 m, le 14 avril 1999 (commune de Neuvillalais, YU 23),

- idem, talus et bordure de champ à l'est du chemin communal reliant le Moulin Neuf aux Bourgeons, dans la montée, idem.

Plante observée en d'autres endroits dans les groies de Conlie et de Neuvillalais où elle semble bien représentée (pour mémoire).

♦ ***Schoenus nigricans***

Cette espèce, bien que principalement cantonnée dans les vallées du Loir et du Narais ne mérite probablement pas son statut de plante rare en Sarthe. Présent çà et là aux abords des étangs du Mélinais (au sud de la Roirie), il demeure toujours abondant au sud-est de la Guibonnière, le 14 juin 1999 (commune de La Flèche, YT 28).

♦ ***Securigera varia***

Probablement introduit à la sortie du village de Requeil, en bordure est de la D 77 en direction de Mansigné, en fleurs le 1^{er} juillet 1999 (commune de Requeil, BN 89).

♦ ***Silybum marianum***

- début du chemin (le long d'une rangée de chênes) partant de la D 159 vers un bois longeant la Sarthe et passant juste au nord-est de Gratalot, en rosette le 9 avril 1999 (commune de Sablé-sur-Sarthe, XT 99),

- population adulte au bord d'un champ et de la route joignant la Rabottière au Grand Denneray, juste à l'est de son intersection avec le GR 365 et au sud du château de Dobert, le 26 mai 1999 (commune d'Avoise, YU 00),

- dans une prairie mésophile en contrebas du bois de Pêcheseul, le long de la Sarthe, en face du Petit Bois, le 10 janvier 2000 (commune de Noyen-sur-Sarthe, YU 10).

♦ ***Solidago gigantea***

Cette espèce, comme *Solidago canadensis* a été introduite dans de nombreux jardins. Apparaît comme spontané et abondant dans un fossé en bordure de la D 13 aux environs de la Noirie, le 1^{er} juillet 1999 (commune de Luché-Pringé, BN 88).

♦ ***Spergula pentandra***

Cette espèce qui n'est connue que de très peu de stations reste sans doute sous-inventoriée :

- plusieurs centaines de pieds fructifiés sur le talus ouest de la D 304, à partir de la Bellangerie jusqu'au carrefour se trouvant 300 m plus loin au sud ; individus épars entre le Vau et la Bellangerie, à l'ouest de la D 104, le 4 mai 1999 (commune de La Flèche, YT 28),

- population très réduite sur une berme sablonneuse de la route perpendiculaire à la D 306 et passant à côté de la Gallière, juste avant l'intersection avec la ligne de chemin de fer, idem.

♦ ***Spiranthes spiralis***

Petite population adulte très localisée sur l'accotement nord de la D 305, 100 à 300 m à l'est du chemin allant à la Vêlinière, en fleurs le 15 septembre 1999 (commune de Savigné-sous-le-Lude, BN 88).

♦ ***Stachys germanica***

Quelques individus adultes situés le long d'un sentier, au pied d'un petit coteau calcaire bordant la D 57 au nord de la Cour, à l'est d'un front de taille dominant la route au niveau d'un virage, le 26 mai 1999 (commune d'Asnières-sur-Vègre, YU 00).

♦ ***Teucrium scordium* subsp. *scordium***

La station connue sur le marais de Cré n'a plus été vue au cours des deux dernières années. Les travaux de réhabilitation et de réaménagements en cours

sont sans doute à l'origine de sa disparition, bien que des précautions aient été prises. Cette espèce connue actuellement sur moins de cinq communes sarthoises est réapparue un peu plus loin sur le marais, parmi une belle population de *Ranunculus lingua*, au sein d'une aulnaie-frênaie partiellement déboisée fin 1997. Dix à quinze sujets immatures le 24 juin 1999 (commune de Crê-sur-Loir, YT 18).

♦ ***Thesium humifusum***

- quelques dizaines d'adultes dans une pelouse calcaire enrésinée au sud de la Planche et à l'est du Moulin Neuf, le 2 juin 1999 (commune de Dissé-sous-Lude, BN 87),

- nombreux individus adultes et sénescents au sein d'un ensemble de petites carrières désaffectées et au bord d'une petite route au nord-est de la Massonnière, le 27 août 1999 (commune de Noyen-sur-Sarthe, YU 10).

♦ ***Trifolium glomeratum***

Connu seulement de quelques stations, principalement dans la marge armoricaine du département. A souvent été observé en compagnie de *Lotus angustissimus* :

- petit escarpement rocheux surplombant la Sarthe au niveau de la Croix de Sainte-Anne, moins de dix individus sénescents, le 26 mai 1999 (commune de Juigné-sur-Sarthe, YU 00),

- bien représenté au niveau d'un coteau xérophile et d'affleurements rocheux entre la rivière l'Erve et la D 24, à l'est du Bas Ecuret, le 28 mai 1999 (commune de Auvers-le-Hamon, XU 90),

- population très abondante (plusieurs milliers de pieds bien fructifiés) au sein d'une pâture sur le coteau bordant la rivière l'Erve, vis-à-vis de la Goupillière, le 17 juin 1999 (commune d'Auvers-le-Hamon, XU 90),

- plusieurs centaines de pieds sur les accotements nord et sud de la D 8 entre Rouillon et le chemin desservant la Perrière, le 18 juin 1999 (commune de Dureil, YU 10),

- idem, même départementale, à l'est de la Brériaire et de son intersection avec la route desservant au sud les Besneries, le 18 juin 1999 (commune de Parcê-sur-Sarthe, YU 10),

- plus d'un millier de pieds largement fructifiés au niveau d'un petit coteau xérophile calcaire jouxtant la D 24 à l'est, compris entre le chemin allant à la Fourrayère et la rivière le Treulon, le 21 juin 1999 (commune de Auvers-le-Hamon, XU 91),

- quelques centaines de pieds (certains présentant encore des fleurs) dans la partie sud du petit coteau longeant le Treulon au sud de Pantigné, idem,

- moins d'une centaine d'individus au bord du chemin allant vers des pièces d'eau, à l'angle sud-est du petit bois se trouvant 500 m au nord du Gravier, au point coté 43 m, le 22 juin 1999 (commune de Parcê-sur-Sarthe, YT 09) ; population établie sur graviers,

- même abondance, au bord de la RN 23/D292 ? (secteur actuellement en travaux), 500 m environ avant l'échangeur de la Fourche d'Auvours, sur le côté nord de la route, à proximité du côté sud de la gravière bordant la route au nord des Pelleries, le 30 juin 1999 (commune de Changé, BP 92). Sur substrat sablonneux récemment décapé.

♦ *Trifolium strictum*

Ce trèfle n'a fait, à ma connaissance, que l'objet d'une seule observation en 1985 et ne fut signalé que sur moins de dix communes durant les deux siècles précédents.

- secteur nord-ouest de la grande parcelle sablonneuse située entre la Boutonnière et Leuray, le 20 mai 1999 (commune de La Flèche, YT 28). Quelques dizaines d'individus adultes et en début de floraison,

- plusieurs centaines d'individus sénescents sur les accotements nord et sud de la D 8, çà et là sur 800 m environ, de part et d'autre du chemin allant au Petit Etang, le 16 juin 1999 (commune de Dureil, YU 10),

- idem, côté nord-ouest de l'intersection entre la D 8 et la petite route desservant Dureil vers le nord et longeant l'A 11 sur 500 m, le tout 500 m à l'est du carrefour, le 16 juin 1999 (commune de Parcé-sur-Sarthe, YU 10),

- idem, sur les bas-côtés nord et sud de la D 8 entre Rouillon et le chemin desservant la Perrière, le 18 juin 1999 (commune de Dureil, YU 10).

Bibliographie sommaire

- DELAUNAY, (P.), 1927-1941 - *Le sol sarthois*. 9 fascicules. Monnoyer, Le Mans, 1 408 p.
- DESPORTES, (N.), 1838 - *Flore du Maine*. (Flore de la Sarthe et de la Mayenne, disposée d'après la méthode naturelle, avec l'indication des propriétés médicinales des plantes et leur usage dans les arts). Richelet. Le Mans. 258 p.
- GENTIL, (A.), 1892-1894 - *Inventaire général des plantes vasculaires de la Sarthe*, indigènes ou naturalisées et se reproduisant spontanément. Monnoyer. Le Mans. 340 p.
- GENTIL, (A.), 1913-1914 - *Inventaire général des plantes vasculaires de la Sarthe*. 2^{ème} supplément. *Bull. Soc. Agri. Sci. Arts Sarthe*, **44** : 233-280.
- HUNAUT, (G.), 1995 - *Plantes vasculaires observées ou signalées à l'état sauvage ou subspontané dans le département de la Sarthe*. Station de biologie végétale A. de Richelieu, Cherré.